



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges – Secteur sud

Un projet de

BORALEX

ÉNERGIR
Développement

Hydro
Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Retour sur les audiences publiques du BAPE Projet éolien Des Neiges – Secteur sud : des engagements renouvelés envers la communauté

Beauré, 8 février 2023 – La Société de projet BVH1, s.e.n.c., constituée de Boralex inc., Énergir Développement inc., et Hydro-Québec (collectivement « l'Initiateur »), estime que la première partie des audiences publiques du BAPE, tenue les 5 et 6 février derniers, lui a permis de présenter de plus amples informations sur le projet éolien Des Neiges – Secteur sud (le « Projet ») à la population et aux parties intéressées.

Nouvelles informations à retenir

1. Une enveloppe d'environ 80 millions de dollars pour les communautés d'accueil

En se basant sur le principe d'équité, l'Initiateur est en discussion avec les communautés d'accueil afin d'offrir des contributions économiques. Le projet Secteur sud générerait une enveloppe de l'ordre de 80 M\$ sur 30 ans et ces contributions pourraient prendre la forme de redevances ou d'une participation financière au projet. Ce montant s'ajouterait aux autres retombées économiques locales directes et indirectes, telles que les emplois et l'approvisionnement en biens et services pour la construction et l'opération du Projet.

2. Une table de concertation pour la conciliation des usages

Sensibles aux préoccupations exprimées quant à la conciliation des usages, notamment sur le plan des activités récréotouristiques, les partenaires proposent de créer une table de concertation pour discuter et identifier des projets structurants qui pourraient être développés en fonction des besoins et des intérêts du milieu.

3. Des simulations visuelles pour les amateurs de ski de fond

Une nouvelle simulation vidéo, représentant l'impact visuel anticipé du Projet à partir de différents points de vue sur la piste de ski de fond Montée Saint-Hilaire, a été réalisée. Cette vidéo s'ajoute aux autres simulations visuelles produites et à de nouveaux points de vue ajoutés à la maquette virtuelle 3D. Par ailleurs, l'ensemble des outils visuels produits démontrent que l'impact visuel demeurerait limité, notamment en raison du relief, du couvert forestier et de la distance des éoliennes. L'ensemble de ces nouvelles simulations peut être [consulté ici](#).

4. Un nombre réduit d'éoliennes

Le nombre d'éoliennes a été arrêté à 57, d'une puissance de 7 MW chacune, comparativement à la configuration présentant 71 positions potentielles partagée lors de la séance d'information publique du BAPE le 22 novembre dernier. Bien que les positions finales restent à être déterminées, cette diminution permettrait de réduire les impacts environnementaux et humains sur le territoire.



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges - Secteur sud

Un projet de

BORALEX

ÉNERGIR
Développement

Hydro Québec

Prochaines étapes

La démarche d'optimisation du Projet se poursuit en fonction des commentaires reçus, des relevés terrain, des sondages géotechniques en cours et du processus d'évaluation environnementale. La deuxième partie des audiences publiques du BAPE débutera le 5 mars prochain. L'équipe du Projet demeure disponible en tout temps pour répondre à toute question : 819 363-6354 ou à info@seigneuriedebeaupre.com.

L'emplacement du Projet en chiffres

- Aucune résidence permanente sur le site du Projet
- 6 km entre le cœur de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et l'éolienne la plus proche
- 5 km entre le sommet du Mont-Sainte-Anne et l'éolienne la plus proche
- 2,5 km entre la résidence permanente et l'éolienne la plus proche
- 1 km entre la piste de ski de fond et l'éolienne la plus proche

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, notamment celles relatives aux contributions économiques proposées aux communautés d'accueil, constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de La Société de projet BVH1, s.e.n.c.

La Société de projet BVH1, s.e.n.c. est une société créée conjointement par Boralex inc., Énergir Développement inc. et Hydro-Québec, pour le développement et l'exploitation du projet éolien Des Neiges – Secteur sud. Le projet serait entièrement situé sur les terres de la Seigneurie de Beauré, sur le territoire non organisé Lac-Jacques-Cartier dans la MRC de La Côte-de-Beauré, pour une puissance totale de 400 MW.

-30-

Renseignements médias

Katheryne Coulombe
Conseillère principale, Affaires publiques et communications
418 320-9888
katheryne.coulombe@boralex.com